



REGLEMENT DU JEU « Calendrier de l'avent »

Article 1. Société(s) Organisatrice(s).

La société Easyparapharmacie, dont le capital social s'élève à 8 000€, dont le siège social se situe 47 bd René Cassin à Nice, inscrite au registre des commerces et des sociétés d'Antibes sous le numéro 499 531 457, ci-après dénommée société organisatrice, organise un jeu sans obligation d'achat, organise un jeu sans obligations d'achat intitulé « Calendrier de l'avent » du 01 décembre 2019 à 00h01 au 24 décembre 2019 à 23h59.

L'adresse du siège social de la société organisatrice est la seule adresse qui sera utilisée pour les besoins du présent jeu.

Article 2. Les Participants.

Le présent jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine.

La participation est limitée à une participation par jour, par personne et par foyer pendant toute la durée du jeu (même nom, même adresse).

Ne peuvent participer au présent jeu : les salariés de la société organisatrice, leurs conjoints, descendants et ascendants ; les prestataires ou salariés de prestataires ayant donné leur concours à la mise en œuvre du présent jeu ainsi que leurs conjoints, descendants et ascendants.

La participation à ce jeu implique une attitude loyale. La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuels avenants.

Toute manœuvre visant à contourner le présent règlement, à augmenter ses chances au détriment des autres participants, et de manière plus générale tout comportement frauduleux, entraînerait immédiatement et irrévocablement la suppression de la participation du contrevenant.

Chaque participant est tenu de participer en personne. Il est interdit à une même personne de participer via plusieurs identifiants différents ou plusieurs comptes Facebook. Il est interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

La société organisatrice se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir que le participant remplisse bien les conditions imposées par le présent article. Tout participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 8 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à sa participation et donc, le cas échéant, à son lot ; sans qu'il puisse causer un grief à la société organisatrice.



Article 3. Modalités de participation.

Pour jouer :

- ⇒ Le participant se rend sur le site <https://kx1.co/website/calendrier-easypharmacie> et prend connaissance du règlement.
- ⇒ Il valide son inscription en remplissant un formulaire d'inscription où il doit renseigner sa civilité, son nom, prénom et adresse mail.
- ⇒ Il accède à un calendrier de l'avent et doit choisir la date du jour, en cliquant sur la case il accède à un instant gagnant sous forme de zone à gratter (Scratch).
- ⇒ Le participant découvre immédiatement s'il a gagné ou perdu. S'il gagne, il doit compléter ses coordonnées adresse, code postal, ville.
- ⇒ Tous les participants sont automatiquement inscrits à un tirage au sort final. Les participants ayant donné leur opt-in newsletter obtiennent une chance supplémentaire à ce tirage.

Pendant la durée de ce Jeu, 24 instants gagnants en France seront programmés permettant de désigner le(s) gagnant(s) parmi les clients de la Société Organisatrice.

Le participant est réputé être informé des risques et dangers d'internet. La société organisatrice décline toute responsabilité en cas de problème de connexion, perte de données, piratage, virus informatique, plantage...et tout autre désagrément lié à l'utilisation d'internet.

La société organisatrice décline toute responsabilité au cas où les coordonnées qui lui auront été fournies par le participant se révèlent erronées ou incorrectes.

La société garde la possibilité, à tout moment, de prolonger la durée du jeu, d'en reporter la date du tirage au sort, d'en modifier les conditions sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait ; sous réserve d'en informer les participants par tout moyen approprié.

En cas d'évènement indépendants de sa volonté, en cas de force majeure, de fraude ou tricherie, d'évènement grave, imprévu ou impérieux, la société organisatrice se réserve la possibilité d'écourter ou de supprimer tout ou partie de la présente opération sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait.

Article 4. Les dotations

Sont mis en jeu en Instant Gagnant :

01/12/19 : 1 lot de produits de la marque SVR comprenant :

- 1 AMPOULE HYDRA B 30ML PEAUX SENSIBLES SVR
- 1 CREME ANTI RECIDIVE SOIN INTENSIF ANTI-ROUGEURS 40ML SENSIFINE AR SVR
- 1 EAU MICELLAIRE 200ML SENSIFINE AR SVR
- 1 DEMAQUILLANT YEUX HYPERSENSIBLES 125ML SENSIFINE SVR
- 1 MASQUE HYDRATANT APAISANT EXTREME 50ML SENSIFINE SVR
- 1 CREME SOIN NOURRISSANT ANTI DESSECHEMENT PEAUX SENSIBLES 200ML TOPIALYSE SVR



- 1 HUILE MICELLAIRE LAVANTE RELIPIDANTE ANTI-GRATTAGE PEAUX SECHES A ATOPIQUES 400ML TOPIALYSE SVR 1
- 1 XERIAL PEEL 1 PAIRE SVR5

Valeur du lot : 103.29€ TTC

02/12/19 : 1 lot de produits de la marque Resultime comprenant :

- 1 GEL SERUM COLLAGENE 50ML RESULTIME
- 1 CREME MAINS ET ONGLES SPF15 ANTI-AGE 50ML RESULTIME
- 1 MASQUE DETOXIFIANT REVITALISANT ANTI-AGE 50ML RESULTIME

Valeur du lot : 120€ TTC

03/12/19 : 1 lot de produits de la marque TOPICREAM comprenant :

- 1 EAU MICELLAIRE DOUCEUR PEAUX SENSIBLES ET SECHES 200ML TOPICREM
- 1 ULTRA HYDRATANT SERUM CONCENTRE D'HYDRATATION PEAUX SENSIBLES 30ML TOPICREM
- 1 CREME VISAGE HALE PROGRESSIF ECLAT 40ML HYDRA+ TOPICREMULTRA-HYDRATANT SCINTILLANT CORPS 3700281702880
- 1 GOMMAGE DOUCEUR VISAGE ET CORPS PEAUX SENSIBLES 200ML TOPICREM
- 1 LAIT CORPS ULTRA HYDRATANT PEAUX SENSIBLES ET SECHES 500ML TOPICREM

Valeur du lot : 80€ TTC

04/12/19 : 1 lot de produits de la marque SANOFLORE comprenant :

- 3 COFFRETS DE NOËL SANOFLORE
- 1 ESSENCE PERFECTRICE DE PEAU 200ML AQUA MAGNIFICA BIO SANOFLORE
- 1 RECHARGE ESSENCE BOTANIQUE BIO 400ML AQUA MAGNIFICA SANOFLORE

Valeur du lot : 100.5€ TTC

05/12/19 : 1 lot de produits de la marque Caudalie comprenant :

- 1 CREME CACHEMIRE REDENSIFIANTE 50ML RESVERATROL LIFT CAUDALIE
- 1 CREME TISANE DE NUIT 50ML RESVERATROL LIFT CAUDALIE
- 1 SERUM FERMETE 30ML RESVERATROL LIFT CAUDALIE

Valeur du lot : 114.40€ TTC

06/12/19 : 1 lots de produit de la marque Forte Pharma comprenant :

- 1 GELEE ROYALE BIO 2000MG 20 AMPOULES FORTE ROYAL FORTE PHARMA
- 1 SERUM ROYAL 20 AMPOULES FORTE ROYAL FORTE PHARMA
- 1 DYNAMISANT BOOSTER D'ENERGIE 20 AMPOULES FORTE ROYAL FORTE PHARMA+ PROPOLIS INTENSE 40G FORTE PHARMA
- 1 PASTILLES CITRON X24 FORTE ROYAL FORTE PHARMA
- 1 SIROP GELEE ROYALE JUNIOR BIO
- 1 SPRAY PROPOLIS JUNIOR BIO 15ML FORTE ROYAL FORTE PHARMA
- 1 GOMME GORGE MIEL 45G FORTE PHARMA

Valeur du lot : 100€ TTC



07/12/19 : 1 lots de produit de la marque Biotherm comprenant :

- 1 AQUASOURCE GEL HYDRATANT REGENERATION INTENSE PEAUX NORMALES A MIXTES 50ML
- 1 AQUASOURCE TOTAL EYE REVITALIZER 15ML
- 1 HOMME AQUAPOWER SOIN CONFORT OLIGO-THERMAL PEAUX SECHES 75ML
- 1 LAIT CORPOREL ANTIDESSECHANT 400ML

Valeur du lot : 103.67€ TTC

08/12/19 : 1 lots de produit de la marque Patyka comprenant :

- 1 PATYKA 1ERS SIGNES DE L'AGE SERUM ANTIOXYDANT PERFECTEUR BIO 30ML
- 1 PATYKA 1ERS SIGNES DE L'AGE CREME ANTIOXYDANTE LISSANTE TEXTURE UNIVERSELLE BIO 50ML

Valeur du lot : 109€ TTC

09/12/19 : 1 lots de produit de la marque Filorga comprenant :

- 1 PATYKA 1ERS SIGNES DE L'AGE SERUM ANTIOXYDANT PERFECTEUR BIO 30ML
- 1 PATYKA 1ERS SIGNES DE L'AGE CREME ANTIOXYDANTE LISSANTE TEXTURE UNIVERSELLE BIO 50ML

Valeur du lot : 113€ TTC

10/12/19 : 1 lots de produit de la marque Indemne comprenant :

- 1 LIBEREZ L'ORANGE LOTION MINCEUR 100ML INDEMNE
- 1 ANTISECHE HUILE DE SOIN 100ML INDEMNE
- 1 DEBOUTONNEZ-MOI LOTION ANTI-BOUTONS ET IMPERFECTIONS 30ML INDEMNE
- 1 MISS ELLAIRE EAU NETTOYANTE MICELLAIRE 260ML INDEMNE
- 1 EAU DE GENIE LOTION TONIQUE 135ML INDEMNE

Valeur du lot : 102.4€ TTC

11/12/19 : 1 lots de produit de la marque Saeve comprenant :

- 1 LAIT DEMAQUILLANT CONFORT 250ML HYDRA MALVA TOUS TYPES DE PEAUX SAEVE
- 1 CREME DESALTERANTE APAISANTE 40ML HYDRA MALVA TOUS TYPES DE PEAUX SAEVE
- 1 CREME RICHE DESALTERANTE 50ML HYDRA MALVA PEAUX SECHES SAEVE
- 1 MASQUE INFUSION RE-MASQUE INFUSION RE-HYDRATANT APAISANT 75ML
- 1 HYDRA MALVA TOUS TYPES DE PEAUX SAEVE
- 1 LAIT CORPS HYDRATANT DELASSANT RELAX RHEUM
- 1 SERUM BOTANIQUE HYDRATANT 24H APAISANT 30ML
- 1 HYDRA MALVA SAEVE

Valeur du lot : 107.94€ TTC

12/12/19 : 1 lots de produit de la marque Estherderm comprenant :

- 1 PATCH LIFT CONTOUR DES YEUX 10X2 PATCHS LIFT & REPAIR ESTHEDERM
- 1 SOIN CONTOUR DES YEUX 15ML ACTIVE REPAIR ESTHEDERM

Valeur du lot : 102.84€ TTC

13/12/19 : 1 lots de produit de la marque Korres comprenant :

- 1 MASQUE DE NUIT REPARATEUR ET ANTI-FATIGUE 18ML ROSE DE DAMAS KORRES



- 1 GOMMAGE EXFOLIANT RAISIN PEAUX MIXTES A TENDANCE GRASSE 18ML KORRES
- 1 EMULSION NETTOYANTE 3 EN 1 ANTI-POLLUTION 200ML THE OLYMPUS KORRES
- 1 ELIXIR ANTI-AGE SAFRAN D'OR 30ML GOLDEN KROCUS KORRES

Valeur du lot : 105.58€ TTC

14/12/19 : 1 lots de produit de la marque Avene comprenant :

- 1 BODY BAUME FONDANT HYDRATANT 250ML
- 1 BODY GEL DOUCHE DOUCEUR 500ML
- 1 BODY HUILE DE SOIN
- 1 BODY GOMMAGE DOUCEUR PEAUX SENSIBLES 200ML
- 1 MASQUE APAISANT ECLAT 50ML LES ESSENTIELS
- 1 EAU THERMALE EN SPRAY APAISANTE 300ML +
- 1 AQUA GEL-CREME 50ML HYDRANCE PEAUX SENSIBLES DESHYDRATEES

Valeur du lot : 90€ TTC

15/12/19 : 1 lots de produit de la marque Bioderma comprenant :

- 1 BIODERMA HYDRABIO SERUM CONCENTRE PEAUX TRES DESHYDRATEES SENSIBLES 40ML
- 1 SHAMPOOING FLUIDE NON DETERGENT 400ML NODE BIODERMA
- 1 BIODERMA ATODERM CRÈME ULTRA-NOURRISSANTE PARFUMÉE 500ML
- 1 CREME REPARATRICE MAINS SECHES ET ABIMEES
- 1 GEL DOUCHE ATODERM PEAUX NORMALES A SECHES BIODERMA
- 1 STICK LEVRES HYDRATANT ATODERM BIODERMA
- 1 BIODERMA CICABIO ARNICA+ 40ML
- 1 GEL CONTOUR DES YEUX TUBE 15ML CREALINE BIODERMA
- 1 GEL MOUSSANT 200ML CREALINE PEAUX SENSIBLES BIODERMA
- 1 GEL GOMMANT EXFOLIANT PURIFIANT 100ML SEBIUM BIODERMA

Valeur du lot : 91€ TTC

16/12/19 : 1 lots de produit de la marque Uriage comprenant :

- 1 AGE PROTECT : SOIN COMBLEUR
- 1 FLUIDE MULTIACTION SPF30
- 1 SOIN NUIT DETOX
- 1 EAU THERMALE 50ML

Valeur du lot : 90.86€ TTC

17/12/19 : 1 lots de produit de la marque Talika comprenant :

- 1 TALIKA MASQUE OR VEGETAL 1 TUBE DE 8 APPLICATIONS
- 1 CREME LEGERE HYDRATANTE 50ML SKINTELLIGENCE HYDRA TALIKA
- 1 TALIKA EYE THERAPY PATCHS SPECTACULAIRES CONTOUR DE L'OEIL X6
- 1 TALIKA EYE SHADOW LIFT OMBRE CREME A PAUPIERES LIFTANTE 7ML

Valeur du lot : 94.25€ TTC

18/12/19 : 1 lots de produit de la marque Nuxe comprenant :

- 1 NUXE PRODIGIEUX ABSOLU DE PARFUM 30ML
- 1 HUILE RICHE VISAGE CORPS ET CHEVEUX 100ML PRODIGIEUSE PEAUX TRES SECHES NUXE
- 1 HUILE OR VISAGE CORPS ET CHEVEUX 50ML PRODIGIEUSE NUXE



- 1 NUXE PRODIGIEUX HUILE DE DOUCHE 300ML
- 1 BAUME LEVRES AU MIEL COLLECTORS 15G REVE DE MIEL NUXE

Valeur du lot : 114.44€ TTC

19/12/19 : 1 lots de produit de la marque Erborian comprenant :

- 1 MATTE CREME 15ML - CC RED CORRECT PERFECTEUR CORRECTEUR ROUGEURS SPF25 15ML
- 1 CC CREME SOIN ILLUMINATEUR DU VISAGE HAUTE DEFINITION PERFECTEUR DE PEAU SPF25 CLAIR 15ML
- 1 CC CREME HD A LA CENTELLA ASIATICA SPF25 DORE 15ML
- 1 SOIN ILLUMINATEUR CONTOUR DES YEUX SPF20 10ML CC EYE ERBORIAN-DORE
- 1 BB CREME AU GINSENG EFFET PEAU DE BEBE SPF20 15ML

Valeur du lot : 90€ TTC

20/12/19 : 1 lots de produit de la marque Melvita comprenant :

- 1 MOUSSE NETTOYANTE LEGERE BIO 155ML
- 1 EAU FLORALE DE ROSE ANCIENNE BIO 200ML
- 1 EAU FLORALE DE BLEUET
- 1 HUILE D'AVOCAT CONTOUR DES YEUX BIO
- 1 MELVITA HUILE DE JOJOBA PROTECTRICE HYDRATANTE BIO 50ML
- 1 EAU EXTRAORDINAIRE REPULPANTE ROSE BIO
- 1 NECTAR DE ROSE SOIN DE JOUR HYDRATANT BIO 40ML
- 1 L'OR BIO L'HUILE EXTRAORDINAIRE 50ML

Valeur du lot : 96.23€ TTC

21/12/19 : 1 lots de produit de la marque Eucerin comprenant :

- 1 ROUTINE HYALURON FILLER

Valeur du lot : 98.43€ TTC

22/12/19 : 1 lots de produit de la marque Skinceuticals comprenant :

- 1 TROUSSE CE FERULIC

Valeur du lot : 119€ TTC

23/12/19 : 1 lots de produit de la marque La Roche Posay comprenant :

- 1 LIPIKAR BAUME AP +400ML
- 1 LIPIKAR SYNDET AP+ 400ML
- 1 LIPIKAR HUILE LAVANTE AP+ 400ML
- 1 LIPIKAR STICK ANTI-GRATTAGE AP+
- 1 LIPIKAR SURGRAS 400ML
- 1 LIPIKAR GEL LAVANT 750ML
- 1 LIPIKAR XERAND CRÈME MAINS REPARATRICE
- 1 LIPIKAR LAIT 400ML

Valeur du lot : 79.98€ TTC



24/12/19 : 1 lots de produit de la marque Skinceuticals comprenant :

- 1 TROUSSE CE FERULIC

Valeur du lot : 119€ TTC

Par tirage au sort :

1 box Easyparapharmacie comprenant :

- 1 THALGO EVEIL A LA MER EAU MICELLAIRE DEMAQUILLANTE 200ML
- 1 EDITION LIMITEE EAU MICELLAIRE DEMAQUILLANTE 500ML CREALINE H2O BIODERMA
- 1 SERUM ECLAT ANTI-TACHES 30ML VINO PERFECT CAUDALIE
- 1 MELVITA NECTAR PUR MASQUE EXFOLIANT ET PURIFIANT BIO 75ML
- 1 PATYKA SOIN ANTI-AGE SPECIFIQUE SERUM CORRECTEUR ANTI-TACHES BIO 30ML
- 1 FILORGA NCTF-ESSENCE LOTION REGENERANTE SUPREME 150ML
- 1 FILORGA NUTRI-MODELING BAUME NUTRI-AFFINANT QUOTIDIEN 200ML
- 1 SOIN ILLUMINEUR CONTOUR DES YEUX SPF20 10ML CC EYE ERBORIAN

Valeur totale de la box : 238.02€ TTC

Les lots seront attribués par la mécanique du tirage au sort et de l'instant gagnant.

Ils ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, ni transmissibles. Le participant devra accepter son lot. Toutes les images ou illustrations des lots utilisées pour les besoins promotionnels de la présente opération, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustrations et n'ont aucune valeur contractuelle.

La société organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol du lot durant la livraison.

La société organisatrice se décharge de toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des lots. Toute participation non conforme, mal renseignée, illisible, incomplète ou erronée sera invalidée par la société organisatrice. Toute tentative de fraude, toute tricherie, toute tentative de contournement des présentes règles entrainera l'invalidation de la participation du contrevenant.

Les dotations ne pourront être attribuées qu'à des participations valides.

Chaque gagnant ne pourra remporter qu'une seule dotation sur toute la durée du jeu.

Durant toute la durée de l'opération, la société organisatrice se réserve la possibilité de remplacer les lots proposés par d'autres lots de nature et valeur équivalente, notamment en cas de rupture de stock, de liquidation judiciaire du fournisseur, de mouvement social, de modification des conventions contractuelles passée avec le fournisseur, de défaillance du fournisseur, que défaut qualitatif des produits.....La responsabilité de la société organisatrice ne pourra être recherchée de ce fait.

Article 5. Utilisation des données à des fins publicitaires ou/et commerciale

Le participant autorise, en cas de gain, la société organisatrice à utiliser ses nom, prénom, localité, photographie à des fins publicitaires et commerciales sur tout support de son choix. En retour, il ne pourra prétendre à aucune autre contrepartie que la remise de son lot.



Article 6. Consultation du règlement

Le règlement sera consultable et téléchargeable directement sur le jeu en ligne.

Une copie du règlement pourra être obtenue gratuitement sur demande écrite adressée par courrier à la société organisatrice (article 1).

Les frais relatifs à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande jointe au prix d'un courrier simple au tarif lent en vigueur et à condition qu'un RIB soit joint à la demande de remboursement.

Article 7. Informatique et libertés

Dans le cadre de l'opération objet des présentes, la société organisatrice peut être amenée à collecter des informations à caractère personnel. Le participant dispose du bénéfice des articles 38 et suivants de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Pour rappel :

Article 38 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Elle a le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données la concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur.(....)

Article 40 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. (....)

Le participant pourra exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition par courrier à l'adresse de la société organisatrice (article 1).

Les frais postaux occasionnés seront remboursés sur simple demande jointe accompagnée d'un RIB.

Le remboursement se fera sur la base d'un courrier simple au tarif lent en vigueur.

Les données collectées dans le cadre du présent jeu étant absolument nécessaires au bon déroulement de ce dernier, toute demande de suppression des informations relatives à un candidat entraînera l'annulation automatique de sa participation.

Les données collectées dans le cadre de ce présent jeu (Civilité / Prénom / Nom / Email) sont nécessaires au bon suivi des dotations en cas de gain.

Dans le cas où le participant ne coche pas la case opt'in dans le formulaire, ses données seront supprimées maximum 3 mois après la fin de l'opération, soit au plus tard date 3 mois après la fin de l'opération.



Les données obligatoires collectées dans le cadre du présent jeu étant absolument nécessaires au bon déroulement de ce dernier, toute demande de suppression des informations relatives à un candidat ne pourra être réalisée avant la date de fin de l'opération sans annuler sa participation au jeu.

Article 8. Litiges

Le présent règlement est soumis à la réglementation française.

Si une des clauses du présent règlement venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et le règlement lui-même continueraient à s'appliquer.

Au cas où un litige naîtrait du fait d'une situation non prévue par le présent règlement, il reviendrait à la société organisatrice de le trancher.

Toute contestation ou réclamation concernant le jeu devra être adressée par courrier à la société organisatrice dans un délai ne pouvant excéder le délai d'un mois à compter de la fin de la présente opération (date de réception). Toute contestation ou réclamation qui parviendrait entre les mains de la société organisatrice passé ce délai ne serait pas prise en compte.

Article 9. Communication

La présente opération est portée à connaissance des participants par les moyens suivants :
Post Facebook
Bannière Easyparapharmacie

Fait à Nice, le 28/11/2019